

Parc Jean-Drapeau

BUDGET DE
FONCTIONNEMENT
2015

Société du parc Jean-Drapeau

Montréal 



Table des matières

| | Page |
|---|------|
| ■ Présentation de la Société du parc Jean-Drapeau | 2 |
| ■ Statut | 3 |
| ■ Gouvernance et gestion | 3 |
| ■ Mission et mandat | 4 |
| ■ Budget 2015 | 5 |
| ■ Revenus 2015 | 6 |
| ■ Charges 2015 | 8 |
| ■ Autres obligations financières | 9 |
| ■ Conclusion | 10 |
| ■ Budget par direction | 11 |
| ■ Budget par nature | 12 |
| ■ Organigramme | 13 |
| ■ Tarification grand public | 14 |
| ■ Calendrier des activités | 15 |
| ■ Personne ressource | 16 |

Société du parc Jean-Drapeau

Premier parc d'envergure de Montréal (1874) et site récréotouristique unique au Canada, le parc Jean-Drapeau se distingue autant par son histoire et l'importance des activités et des événements qui s'y déroulent, que par la diversité de ses infrastructures.

Situé sur deux îles d'une superficie totale de 268 hectares, à cinq minutes du centre-ville de Montréal, il est facilement accessible en métro, en auto, à vélo et par navette fluviale.

Le parc Jean-Drapeau, héritier de l'Expo67 et des Jeux olympiques de 1976, continue d'inspirer les millions de visiteurs, de Montréal ou d'ailleurs, qui profitent annuellement de ses installations et de sa programmation exceptionnelle.

Son offre variée d'activités et d'événements s'oriente autour des deux axes majeurs de positionnement que sont, d'une part, la culture et les spectacles, et, d'autre part, le sport et le divertissement et ce, dans un cadre naturel de grande qualité.

Sur le site du parc Jean-Drapeau (SPJD), certaines activités sont gérées directement par la Société du parc Jean-Drapeau, tandis que d'autres sont exploitées par des partenaires, comme le Casino de Montréal et La Ronde, en matière de divertissement, ou encore la Biosphère, musée de l'environnement et le Musée Stewart, pour l'aspect culturel.

Au niveau événementiel, si des événements d'envergure visant essentiellement la clientèle familiale sont conçus et organisés par la Société du parc Jean-Drapeau, la majorité des 60 événements sportifs et culturels sont sous la responsabilité de promoteurs et de partenaires extérieurs.

Les faits saillants en quelques chiffres :

- 98 % (+9 %) de notoriété auprès de la population adulte de la grande région de Montréal, comparativement à 89 % en 2011;
- 8,3 sur 10 de satisfaction moyenne de la clientèle estivale;
- 410 000 visiteurs pour les produits et services gérés par la SPJD (Plage, Complexe aquatique, Bassin olympique, circuit Gilles-Villeneuve et espaces locatifs);
- 364 000 visiteurs pour les 3 événements produits par la SPJD (Fête des neiges, Week-ends du monde et Fête des enfants);
- 825 000 visiteurs pour les 60 événements organisés par nos partenaires externes;
- 135 000 visiteurs pour une foule record au Festival Osheaga 2014;
- 20 événements dont on a parlé à l'échelle nationale et internationale (10 pays);
- 5 % d'augmentation des revenus autonomes (de 47 % à 52 %);
- 74 % de taux de réalisation pour le programme de protection de l'actif immobilisé;
- Plus de 500 000 visiteurs au mois d'août 2014, soit un record d'achalandage;
- 55 M\$ de financement consenti en 2013 par la Ville de Montréal et le Gouvernement du Québec pour le projet d'aménagement Horizon 2017.

L'offre du parc Jean-Drapeau en quelques chiffres :

- 2 îles d'une superficie de 268 hectares faisant du parc Jean-Drapeau le plus grand parc de Montréal;
- 25 km de pistes cyclables et sentiers pédestres;
- 1 station de métro où transitent annuellement 1,5 M de visiteurs;
- 1 circuit de course automobile de 4,361 km homologué par la FIA;
- 1 plage à 5 minutes du centre-ville;
- 2,2 km d'aire navigable au Bassin olympique;
- 3 piscines répondant aux standards internationaux;
- 2 musées ouverts à l'année, la Biosphère, musée de l'environnement et le Musée Stewart;
- 15 œuvres d'art public d'envergure internationale, dont *L'Homme* de Calder;
- 8 espaces locatifs intérieurs et extérieurs pour des événements privés ou publics.

Statut

La Société du parc Jean-Drapeau est un organisme paramunicipal, sans but lucratif, créé en 1983 par lettres patentes signées par le lieutenant-gouverneur du Québec et délivrées en vertu de la Charte de la Ville de Montréal.

Ces documents lui confèrent les pouvoirs, droits et privilèges d'une personne morale, constitués suivant la partie III de la Loi sur les compagnies (L.R.Q., c.C-38) et sujets à certaines restrictions. Ils précisent, notamment, que le conseil d'administration doit être nommé par le comité exécutif de la Ville de Montréal.

Gouvernance et gestion

Formé de neuf membres, le conseil d'administration assure la gouvernance de la Société et adopte les orientations stratégiques mises en œuvre par cette dernière. Appuyé par le comité d'audit et programme triennal d'immobilisations (PTI), le comité des ressources humaines, le comité de gouvernance, et avec la pleine collaboration de l'équipe de direction et du personnel, il veille à la saine gestion de la Société.

En outre, la Société rend des comptes, sur une base permanente, au comité exécutif de la Ville de Montréal, tant pour son budget de fonctionnement et ses résultats financiers, que pour la planification et la gestion du programme triennal d'immobilisations (PTI). Aussi, toutes dépenses supérieures à deux (2) millions de dollars ou toutes ententes dont la durée est supérieure à cinq (5) ans doivent être déposées au comité exécutif pour approbation.

De plus, le Bureau du vérificateur général de la Ville de Montréal (BVG) procède annuellement à l'audit des états financiers de la Société.

Mission et mandat

La mission de la Société est d'administrer, d'exploiter, de développer, d'entretenir et d'animer le parc Jean-Drapeau, qui regroupe les îles Sainte-Hélène et Notre-Dame, situées à mi-chemin entre le centre-ville de Montréal et la Rive-Sud, par des activités touristiques de calibre international.

Son mandat lui est confié par le biais d'un protocole d'entente avec la Ville de Montréal qui stipule le partage des responsabilités.

Responsabilités de la Société

- La conservation, la protection et la mise en valeur des espaces verts et bleus;
- La gestion du site, dont l'accueil, la sécurité et la signalisation;
- La circulation, l'accès et le stationnement;
- L'identité visuelle et l'image du Parc;
- L'animation auprès du grand public;
- La gestion et la préservation des bâtiments, des véhicules et des équipements;
- La gestion des relations avec les partenaires insulaires.

Responsabilités de la Ville

- L'ensemble des travaux d'entretien majeurs et de reconstruction touchant les infrastructures primaires, soit les égouts et l'aqueduc;
- Le financement des travaux relatifs à la protection et au développement du Parc dans le cadre du programme triennal d'immobilisations (PTI);
- L'entretien du réseau électrique haute et basse tension jusqu'aux bâtiments;
- L'installation, la conservation et la restauration des oeuvres d'art public.

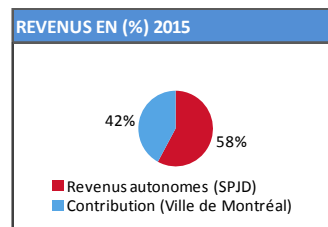
La Société a adopté comme suit les axes stratégiques qui guident son développement :

- Unifier le site, tant sur le plan identitaire que sur le plan spatial;
- Encourager l'usage de modes de déplacement autres que l'automobile;
- Conserver et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel;
- Favoriser l'appropriation et la fréquentation du Parc par les usagers;
- Reconnaître le patrimoine sportif du Parc et favoriser la pratique d'activités physiques et de plein air;
- Gérer le Parc conformément aux objectifs du Plan directeur de la Société, dans une perspective de développement durable.

Budget 2015

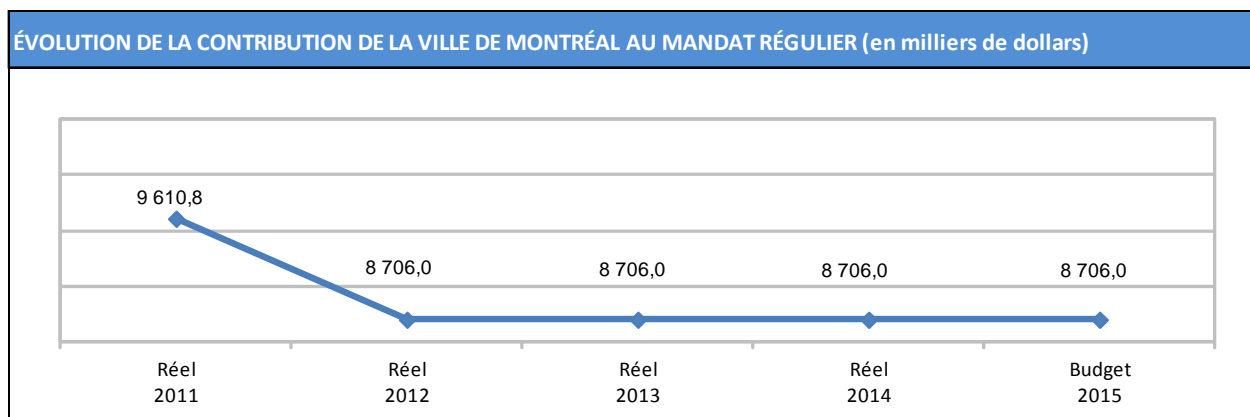
Contribution inchangée de 8,7 M\$

Les revenus prévus au budget de fonctionnement de la Société du parc Jean-Drapeau sont composés des revenus auto-générés par les activités de la Société (58 %) et d'une contribution financière annuelle de la Ville de Montréal de 8,7 M\$ (42 %) pour lui permettre d'accomplir son mandat.



La contribution de la Ville de Montréal au budget de la Société est maintenue à 8,7 M\$ en 2015, inchangée depuis 2012, après avoir été réduite de 904 800 \$ (10 % - Voir tableau 1).

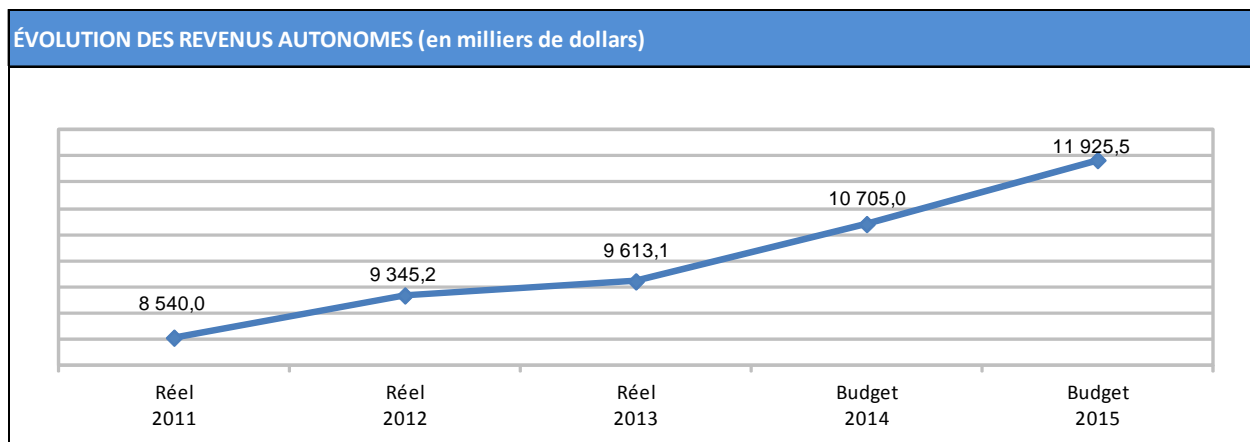
Tableau 1



Des initiatives additionnelles à celles ayant entraîné une augmentation des revenus de 1,1 M\$ (13 %), de 2011 à 2013, devront être considérées et appliquées (voir tableau 2). En effet, cette croissance devra être accentuée afin de générer des retombées permettant, en 2015, de pallier à la fois l'indexation des dépenses et l'augmentation de la masse salariale. La Société mise sur des objectifs de revenus ambitieux et de contrôle des dépenses, ainsi que sur la révision continue de ses processus d'affaires afin d'équilibrer son budget de fonctionnement.

En effet, l'année 2015 sera une année de poursuite de consolidation et du développement des affaires.

Tableau 2



Revenus de 11,9 M\$ → Hausse de 11 %

Taux d'autofinancement de 58 %

Revenus d'événements de 4,4 M\$

La Société intensifie les démarches pour favoriser, à moyen terme, l'accueil d'événements à fort pouvoir d'attraction et de rayonnement international.

En 2015, le calendrier de programmation s'annonce tout aussi riche avec 60 événements, dont plusieurs majeurs tels le Grand Prix du Canada, les spectacles produits par evenko, le rendez-vous hebdomadaire des Piknic Électronik, la Fête des neiges ainsi que les nombreuses compétitions sportives attendues au Complexe aquatique, au Bassin olympique et sur le circuit Gilles-Villeneuve.

Revenus de location de 1,5 M\$

Les revenus de location continuent de représenter un apport important pour la Société, soit 7 % de ses revenus. L'offre variée de sites extérieurs et de salles pour la tenue notamment d'un mariage, d'un tournage cinématographique ou d'une activité corporative, répond aux besoins des diverses clientèles, et cela, tout au long de l'année. La Toundra, le Pavillon de la Jamaïque, la Tour de Lévis, la Terrasse du Lac et le Chalet de la Plage figurent parmi les espaces locatifs les plus prisés à Montréal, cumulant plus de 300 locations en 2014.

La Société accueille, dans ses locaux, diverses associations sportives qui, en plus d'assurer le développement de leurs disciplines respectives, permettent d'accroître la fréquentation des installations du parc Jean-Drapeau. De plus, la présence de la station de radio CJPX bonifie les revenus de location de la Société.

Revenus de stationnement de 1,4 M\$

L'offre de services en matière de stationnement demeure un élément incontournable, notamment afin de favoriser l'accessibilité du site aux familles, et ce, malgré les alternatives offertes par les transports en commun (métro et bus), et les stations de vélos BIXI, facilitant l'accès au site.

Droits d'entrée de 1,0 M\$

Les droits d'entrée du Complexe aquatique et de la Plage demeureront inchangés en 2015. En effet, les tarifs ne doivent pas avoir un effet dissuasif sur la clientèle considérant la présence de piscines accessibles gratuitement et de nouvelles plages à proximité.

La croissance prévue en 2015 mise sur l'augmentation de l'achalandage en période hivernale grâce, entre autres, à la bonification des activités durant la Fête des neiges et à la gestion par la Société du parc Jean-Drapeau des glissades sur tubes.

Revenus de commandites 0,2 M\$

Présentement, les revenus de commandites sont liés à des événements spécifiques plutôt qu'à des partenariats offrant une visibilité annuelle par le biais des installations permanentes du parc Jean-Drapeau.

Afin d'atteindre cet objectif, la Société devra maintenir et consolider ses liens avec les partenaires actuels, mais aussi solliciter des entreprises majeures dans le cadre d'ententes qui profiteront à toutes les parties. Ainsi, la Société maintient pour 2015 un objectif de revenus de commandites réaliste, considérant le potentiel de visibilité que représente le plan Horizon 2017.

Revenus de concessions de 0,2 M\$

L'offre de services en matière de restauration demeure un axe de développement important afin d'attirer davantage de visiteurs au parc Jean-Drapeau.

L'objectif est de miser sur la qualité des concessions alimentaires qui, en toute saison, devront répondre à la demande d'une clientèle de plus en plus consommatrice de produits santé.

Revenus d'énergie de 3,1 M\$

La Société du parc Jean-Drapeau a la responsabilité de payer la facture énergétique à Hydro-Québec pour l'ensemble du parc Jean-Drapeau puisqu'il n'y a qu'une seule entrée desservant le site.

La Société refacture aux partenaires insulaires, notamment Le Casino de Montréal, La Ronde et la Biosphère, leur consommation énergétique respective selon les ententes contractuelles en vigueur.

Autres revenus de 0,1 M\$

Les autres revenus se composent principalement de revenus d'intérêts et de frais d'administration et de gestion facturés aux clients en vertu d'ententes contractuelles.

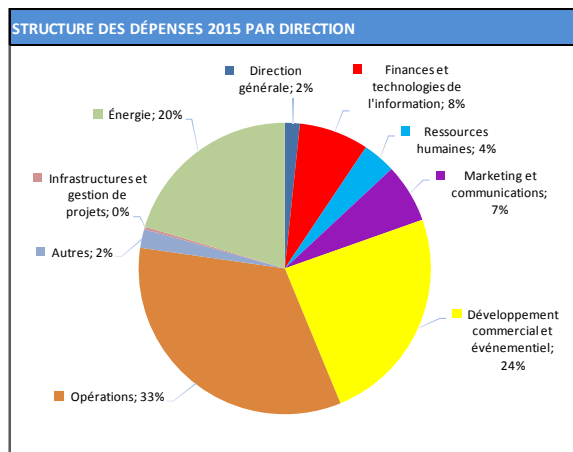
Charges de 20,6 M\$ → Hausse de 6 %

La hausse globale de 1 220 500 \$ (6 %) des charges de fonctionnement comparativement au budget de 2014 se répartit comme suit :

- 823 100 \$ pour la masse salariale;
- 397 400 \$ pour les autres charges.

Masse salariale 11,1 M\$

La Société compte à son actif plus de 400 employés. Environ 80 % d'entre eux ont un emploi saisonnier et sur appel. L'ensemble des gestionnaires, patrouilleurs, plombiers, électriciens, préposés aux installations et à la propreté, à l'entretien des jardins, au service à la clientèle, mais aussi sauveteurs, animateurs, surveillants aux admissions et aux premiers soins, commis et autres unissent leur savoir-faire et leur dynamisme afin d'assurer un service à la clientèle de qualité et de présenter un produit unique et exceptionnel à Montréal.



La progression de la masse salariale de 8 % tient compte des paramètres suivants :

- L'indexation de la masse salariale, la réévaluation des emplois en fonction des responsabilités, de l'expérience et gestion du risque (rétention des hauts potentiels) et du renouvellement des conventions collectives, représentant un montant de 0,4 M\$;
- l'accroissement de 6,9 années-personnes, soit un montant de 0,4 M\$, afin d'atteindre les objectifs de la Société, et ce, dans le domaine des ventes, de l'entretien et de l'aménagement du parc, salles locatives, plage, Complexe aquatique et Quartier des athlètes.

En effet, la Société doit se doter d'une structure efficace afin de mener à bien son mandat, de réaliser son plan de développement et d'atteindre ses objectifs à moyen et à long terme. L'équipe doit non seulement s'assurer d'une saine gestion dans l'exploitation des activités et des installations, mais aussi participer à la réalisation des objectifs stratégiques.

La structure organisationnelle présentée au budget 2015 témoigne du maintien et de l'évolution des activités et des responsabilités de la Société, ainsi que de son engagement à déployer ses ressources vers des activités commercialement viables, en respect de son mandat.

Charges – Autres natures 9,5 M\$

Globalement, les charges de fonctionnement, autres que la masse salariale, sont en hausse de 4 %. Cette augmentation s'explique principalement par l'augmentation du budget de la Fête des neiges (gestion des glissades sur tubes), par l'augmentation des dépenses liées à l'entretien du parc, par la réalisation d'études de positionnement et de développement des affaires et par l'augmentation des frais d'énergie.

De plus, les différents services de la Société ont procédé à un réaménagement de leur budget respectif en établissant des priorités, non seulement pour compenser la hausse des coûts, mais aussi pour prévoir, à même leur budget, différentes augmentations propres à leur secteur d'activité, tout en tenant compte de l'inflation.

Mandats additionnels

En 2011, les charges de fonctionnement incluaient les coûts afférents à la gestion du contrat de la navette fluviale, ainsi que ceux relatifs à la planification et à la production des Week-ends du monde et de la Fête des enfants, pour un montant total de 1,5 M\$, en contrepartie d'une contribution financière de 1,1 M\$ octroyée par la Ville de Montréal pour la réalisation de ces mandats.

En 2014, la Ville de Montréal confiait de nouveau à la Société un mandat additionnel pour la réalisation et la production des Week-ends du monde et de la Fête des enfants et lui attribuait à cet égard un budget de 900 000 \$. Toutefois, la Société n'a à ce jour convenu d'aucune entente avec la Ville de Montréal pour la tenue de ces événements en 2015. Par conséquent, aucun budget n'y a été alloué.

Autres obligations financières

Gestion et coordination des ententes pour la tenue du Grand Prix du Canada – 17,1 M\$

Depuis 2010, la Société du parc Jean-Drapeau est responsable de la gestion et de la coordination des ententes relatives à la tenue du Grand Prix du Canada. Ainsi, les échanges entre le détenteur des droits commerciaux, le promoteur de l'événement et les bailleurs de fonds, soit Tourisme Montréal, Développement économique Canada, le ministère du Tourisme du Québec et la Ville de Montréal, sont coordonnés par la Société du parc Jean-Drapeau.

Rappelons que la présentation du Grand Prix du Canada sur le circuit Gilles-Villeneuve en tant qu'étape du Championnat du monde de Formule 1, au coût de 17,1 M\$, génère pour Montréal des retombées économiques estimées à près de 90 M\$ annuellement (source : Tourisme Montréal), et garantit à la métropole une visibilité à l'échelle internationale.

Conclusion

La Société du parc Jean-Drapeau est fermement résolue à prendre les mesures nécessaires pour réaliser son mandat en fonction d'une contribution de 8,7 M\$, notamment par l'augmentation continue des revenus auto-générés et par le contrôle des dépenses, le tout afin de porter son taux d'autofinancement à 58 % en 2015, comparativement à 55 % en 2014.

Les actions budgétaires planifiées en 2015 correspondent aux objectifs corporatifs de la Société, soit l'augmentation des revenus et de l'achalandage selon les orientations suivantes :

Augmentation des revenus

- Bonifier les concessions et l'offre alimentaire;
- Augmenter les revenus de location de salles;
- Renégocier les ententes avec nos partenaires;
- Augmenter les revenus de commandites.

Augmentation de l'achalandage

- Développer la saisonnalité de la programmation;
- Recentrer la programmation sur les axes sports et culture;
- Développer la connaissance de l'offre par les Montréalais et les touristes;
- Faciliter l'accessibilité sur le site;
- Uniformiser l'esthétique globale du Parc;
- Améliorer le service à la clientèle sur le site.

La Société du parc Jean-Drapeau doit continuer à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer pleinement son rôle de site d'accueil récréotouristique de calibre international, afin d'augmenter le pouvoir d'attraction de Montréal et ainsi participer davantage à l'accroissement des retombées économiques de la métropole.

Faire du parc Jean-Drapeau un produit récréotouristique montréalais de premier plan reste le principal objectif de la Société du parc Jean-Drapeau. L'année 2017 constitue à cet égard une étape majeure, marquant à la fois le 50^e anniversaire de l'Exposition universelle de 1967, le 375^e de Montréal et le 150^e de la Confédération canadienne.

BUDGET PAR DIRECTION

| (En milliers de dollars) | RÉEL 2013 ⁽¹⁾ | BUDGET 2014 ⁽¹⁾ | BUDGET 2015 ⁽¹⁾ | Variation vs budget | | | | |
|---|-----------------------------|-------------------------------|-------------------------------|---------------------|--------------------|----------------|-------------------|-------------|
| | | | | \$ | % | | | |
| REVENUS | | | | | | | | |
| CONTRIBUTION DE LA VILLE DE MONTRÉAL | 8 706,0 \$ | 48 % | 8 706,0 \$ | 45 % | 8 706,0 \$ | 42 % | - \$ | 0 % |
| REVENUS GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ | | | | | | | | |
| Événements | 2 396,3 | | 2 650,0 | | 4 360,5 | 21 % | 1 710,5 | 65 % |
| Locations | 1 695,3 | | 1 800,0 | | 1 490,0 | 7 % | (310,0) | -17 % |
| Stationnements | 1 336,9 | | 1 500,0 | | 1 450,0 | 7 % | (50,0) | -3 % |
| Droits d'entrée | 647,4 | | 900,0 | | 960,0 | 5 % | 60,0 | 7 % |
| Commandites | 110,6 | | 300,0 | | 245,0 | 1 % | (55,0) | -18 % |
| Concessions | 111,7 | | 180,0 | | 155,0 | 1 % | (25,0) | -14 % |
| Énergie | 3 034,1 | | 3 120,0 | | 3 125,0 | 15 % | 5,0 | 0 % |
| Intérêts | 87,4 | | 75,0 | | 80,0 | 0 % | 5,0 | 7 % |
| Autres | 193,4 | | 180,0 | | 60,0 | 1 % | (120,0) | -67 % |
| TOTAL - REVENUS GÉNÉRÉS PAR LA SOCIÉTÉ | 9 613,1 | 52 % | 10 705,0 | 55 % | 11 925,5 | 58 % | 1 220,5 | 11 % |
| TOTAL - REVENUS | 18 319,1 \$ | 100 % | 19 411,0 \$ | 100 % | 20 631,5 \$ | 100 % | 1 220,5 \$ | 6 % |
| CHARGES | | | | | | | | |
| Direction générale | 401,6 | 2 % | 426,6 | 2 % | 342,4 | 2 % | (84,2) | -20 % |
| Finances et technologies de l'information | 1 241,6 | 7 % | 1 354,3 | 7 % | 1 591,7 | 8 % | 237,4 | 18 % |
| Ressources humaines | 864,8 | 5 % | 772,4 | 4 % | 753,5 | 4 % | (18,9) | -2 % |
| Marketing et communications | 1 481,9 | 8 % | 1 236,8 | 6 % | 1 349,0 | 7 % | 112,2 | 9 % |
| Infrastructures et gestion de projets | 72,8 | 0 % | 11,5 | 0 % | 59,5 | 0 % | 48,0 | 417 % |
| Développement commercial et événementiel | 3 729,5 | 21 % | 4 468,3 | 23 % | 4 995,8 | 24 % | 527,5 | 12 % |
| Opérations | 5 618,1 | 31 % | 6 296,1 | 33 % | 6 912,2 | 33 % | 616,1 | 10 % |
| Énergie | 3 974,7 | 22 % | 4 100,0 | 21 % | 4 200,0 | 20 % | 100,0 | 2 % |
| Frais financiers | 55,0 | 0 % | 55,0 | 0 % | 60,0 | 0 % | 5,0 | 9 % |
| Projets spéciaux | 564,1 | 3 % | 400,0 | 2 % | 247,4 | 1 % | (152,6) | -38 % |
| Fonds Oxygène | 0,0 | 0 % | 100,0 | 1 % | 0,0 | 0 % | (100,0) | -100 % |
| Mandats additionnels | 0,0 | 0 % | 0,0 | 0 % | 0,0 | 0 % | 0,0 | 0 % |
| Amortissement | 206,7 | 1 % | 190,0 | 1 % | 120,0 | 1 % | (70,0) | -37 % |
| TOTAL - CHARGES | 18 210,8 \$ | 100 % | 19 411,0 \$ | 100 % | 20 631,5 \$ | 100 % | 1 220,5 \$ | 6 % |
| EXCÉDENT (DÉFICIT) | 108,3 \$ | | 0,0 \$ | | 0,0 \$ | | 0,0 \$ | 0 % |
| REVENUS | | | | | | | | |
| Entente de financement Grand Prix du Canada | 15 000,0 | | 15 000,0 | | 17 105,0 | ⁽²⁾ | | |
| CHARGES | | | | | | | | |
| Frais d'inscription Grand Prix du Canada | (15 000,0) | | (15 000,0) | | (17 105,0) | ⁽²⁾ | | |
| EXCÉDENT (DÉFICIT) | 108,3 \$ | | 0,0 \$ | | 0,0 \$ | | 0,0 \$ | 0 % |

⁽¹⁾ Exclut WEM / FEM et mandats additionnels.

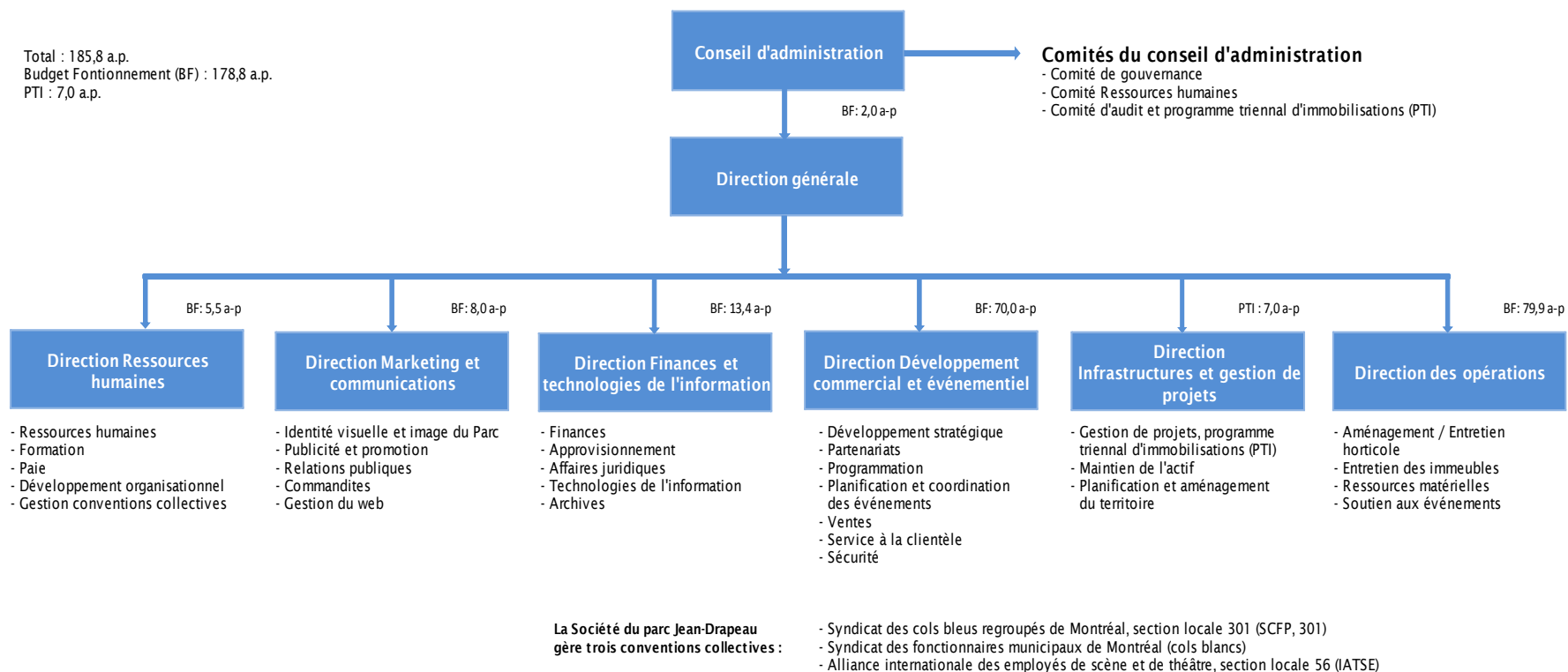
⁽²⁾ Selon versions finales des ententes de renouvellement 2015-2024.

BUDGET PAR NATURE

| (En milliers de dollars) | BUDGET 2014 | BUDGET 2015 | Variation | | BUDGET 2014 | BUDGET 2015 | Écart a-p. | |
|--|---------------------|---------------------|-----------|------------|----------------|----------------|---------------|-----|
| | | | (\$) | (%) | | | | |
| MASSE SALARIALE | 10 304,7 \$ 53 % | 11 127,8 \$ 54 % | 100 % | 823,1 \$ | 8 % | 171,9 | 178,8 | 6,9 |
| AUTRES NATURES | | | | | | | | |
| Services professionnels et spécialisés | 580,8 | 895,2 | 9 % | 314,4 | 54 % | | | |
| Publicité, promotion et programmation | 894,5 | 1 086,3 | 11 % | 191,8 | 21 % | | | |
| Sécurité et transport | 35,0 | 30,0 | 0 % | (5,0) | -14 % | | | |
| Entretien et réparation | 1 337,0 | 1 294,0 | 14 % | (43,0) | -3 % | | | |
| Location d'équipements | 367,2 | 366,3 | 4 % | (0,9) | 0 % | | | |
| Matériel, fourniture et biens non durables | 900,7 | 1 046,8 | 11 % | 146,1 | 16 % | | | |
| Télécommunications | 146,1 | 157,7 | 2 % | 11,6 | 8 % | | | |
| Énergie | 4 100,0 | 4 200,0 | 44 % | 100,0 | 2 % | | | |
| Frais financiers | 55,0 | 60,0 | 1 % | 5,0 | 9 % | | | |
| Projets spéciaux | 400,0 | 247,4 | 3 % | (152,6) | -38 % | | | |
| Fonds Oxygène | 100,0 | 0,0 | 0 % | (100,0) | -100 % | | | |
| Amortissement | 190,0 | 120,0 | 1 % | (70,0) | -37 % | | | |
| TOTAL - AUTRES NATURES | 9 106,3 \$ 47 % | 9 503,7 \$ 46 % | 100 % | 397,4 \$ | 4 % | | | |
| CHARGES DE FONCTIONNEMENT | 19 411,0 \$ | 20 631,5 \$ | | 1 220,5 \$ | 6 % | | | |

ORGANIGRAMME

Total : 185,8 a.p.
 Budget Fonctionnement (BF) : 178,8 a.p.
 PTI : 7,0 a.p.




TARIFICATION GRAND PUBLIC (taxes incluses)

| | 2013 | 2014 | 2015 |
|--|---------|----------|----------|
| Complexe aquatique | | | |
| 2 ans et moins | gratuit | gratuit | gratuit |
| 3 à 13 ans | 3 \$ | 3,50 \$ | 3,50 \$ |
| 14 ans et plus | 6 \$ | 7 \$ | 7 \$ |
| Famille (4 personnes) | 15 \$ | 17,50 \$ | 17,50 \$ |
| Passeport enfant | 43 \$ | 20 \$ | 20 \$ |
| Passeport adulte | 85 \$ | 85 \$ | 85 \$ |
| Plage | | | |
| 2 ans et moins | gratuit | gratuit | gratuit |
| 3 à 13 ans | 4 \$ | 4,50 \$ | 4,50 \$ |
| 3 à 13 ans (après 16 heures) | n/a | 3 \$ | 3 \$ |
| 14 ans et plus | 8 \$ | 9 \$ | 9 \$ |
| 14 ans et plus (après 16 heures) | n/a | 5 \$ | 5 \$ |
| Famille (4 personnes) | 20 \$ | 22,50 \$ | 22,50 \$ |
| Passeport famille (2 adultes et 2 enfants) | n/a | 99 \$ | 99 \$ |
| Passeport enfant | 24 \$ | 24 \$ | 24 \$ |
| Passeport adulte | 48 \$ | 48 \$ | 48 \$ |
| Stationnement | | | |
| Annuel | 330 \$ | 350 \$ | 350 \$ |
| Mensuel | 55 \$ | 75 \$ | 85 \$ |
| Journalier (lundi à jeudi) | 16 \$ | 16 \$ | 16 \$ |
| Journalier (vendredi à dimanche) | n/a | 18 \$ | 18 \$ |
| Tarif horaire (lundi au dimanche) | 6 \$ | 6 \$ | 6 \$ |

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

| Activités | Janvier | Février | Mars | Avril | Mai | Juin | Juillet | Août | Septembre | Octobre | Novembre | Décembre |
|---|---------|---------|------|-------|-----|------|---------|------|-----------|---------|----------|----------|
| Programmation grand public | 17-23 | | | 18 | | | | | | | | 8 |
| Mise en valeur des espaces verts | | | | 1 | | | | | | | | 31 |
| Lien cyclable | | | | 15 | | | | | | | | 15 |
| Bassin olympique | | | | 26 | | | | | | | | 31 |
| Complexe aquatique | | | | | 22 | 8 | | | 23 | | | 7 |
| Plage et activités nautiques | | | | | | | 18 | | 23 | | | 7 |
| Quartier des athlètes | 1 | | | | | | | | | | | 31 |
| Service de location et soutien événementiel | 1 | | | | | | | | | | | 31 |
| Entretien et surveillance | 1 | | | | | | | | | | | 31 |
| Stationnements | 1 | | | | | | | | | | | 31 |

 Ouvert les fins de semaine ou en heures limitées

Personne-ressource

Mario De Fanti, CPA, CGA
Directeur Finances et Technologies de l'information
Société du parc Jean-Drapeau
1, circuit Gilles-Villeneuve
Montréal (Québec)
H3C 1A9

Téléphone : 514 872-7326
mdefanti@parcjeandrapeau.com

